



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du vendredi 16 mai 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 7 mai 2014

Publié le 22 mai 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 78

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
M. Jean ESMONIN	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. François NOWOTNY
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	M. Gaston FOUCHERES
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. José ALMEIDA	Mme Hélène ROY	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Jean-François DODET	M. Georges MAGLICA	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Anne ERSCHENS	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
Mme Badiââ MASLOUHI	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. André GERVAIS	M. Édouard CAVIN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	
M. Patrick MOREAU	M. Roland PONSAA	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Christine TAVIOT

Mme Françoise VANNIER-PETIT

Membres titulaires absents :

M. Jean-Yves PIAN	M. Pierre PRIBETICH pouvoir à M. Alain MILLOT
	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiââ MASLOUHI
	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Patrick MASSON
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. Jean ESMONIN
	Mme Louise BORSATO pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Christine TAVIOT
	M. Jean DUBUET pouvoir à Mme Françoise VANNIER-PETIT
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Michèle LIEVREMONT pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

Dijon - Marché de Gros - 13 rue de Skopje - Acquisition des locaux et des droits au bail emphytéotique

L'opération de réaménagement du site du « Marché de Gros » a été déclarée d'intérêt communautaire par délibération du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise du 26 juin 2008. Il a également été décidé de dédier cette zone aux activités agro-alimentaires.

La majorité des terrains appartiennent à la Ville de Dijon et font l'objet de baux emphytéotiques de 90 à 99 ans, au profit des entreprises qui ont construit leurs entrepôts.

Les entreprises détentrices de baux ont la possibilité de solliciter du Grand Dijon qui reprend l'opération à la suite de la Ville de Dijon, le rachat de leurs bâtiments par reprise des baux emphytéotiques.

La succession de Monsieur Michel Perrin a donné son accord pour la cession au Grand Dijon de la propriété située 13, rue de Skopje et le transfert du bail emphytéotique dont elle est bénéficiaire.

Il est ainsi proposé d'acquérir ces locaux d'une surface utile d'environ 435 m², à usage d'entrepôts et de bureaux, cadastrés section AK n°67 d'une superficie de 1 500 m² et de se substituer aux droits du vendeur dans le bail emphytéotique du 20 janvier 1971.

Cette acquisition interviendra moyennant la somme totale de 140 000 €, conforme à l'évaluation de France Domaine.


Vu l'avis de la commission.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'acquérir** sur la succession de Monsieur Michel Perrin, les locaux situés à l'intérieur du Marché de Gros - 13, rue de Skopje, cadastrés section AK n°67 d'une superficie de 1 500 m², et les droits au bail emphytéotique en date du 20 janvier 1971 qui sera ainsi transféré à la Communauté de l'agglomération dijonnaise ;
- **de dire** que cette acquisition interviendra moyennant le prix de 140 000 € conforme à l'évaluation de France Domaine ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'agglomération dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Section : AK

13 rue de Skopje

 Parcelle AK n° 67. S = 1 500 m²

